



IME Site GANZAU

118 rue de la Ganzau

Pôle Handicap et Insertion

1. EDITORIAL

L'IME site Ganzau dispose d'un agrément de 106 places. Au regard du profil des bénéficiaires, l'accueil séquentiel se développe.

En 2024, les équipes ont connu quelques bouleversements; disponibilité pour un projet personnel, mobilité interne, démissions, départ en retrait, embauches, création de poste et augmentation du temps de travail. Il est à noter également un important taux d'absentéisme des professionnels tout au long de l'année qui a concouru à l'instabilité des équipes et a fortement impacté l'organisation de la prise en charge des bénéficiaires.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

L'ACTIVITE

	2022	2023	2024
AGREMENT*	106	106	106
JOURNEES THEORIQUES	20988	20988	20988
JOURNEES PREVISIONNELLES	18890	18123	17627
JOURNEES REALISEES	17108	18859	18891
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	110	115	120
TAUX D'OCCUPATION	81,51%	89,86%	90,01%
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	90,57%	104,06%	107,17%
NBRE DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	142	144	142

En 2024, la file active a encore été très dynamique. 142 adolescents et jeunes adultes ont été accompagnés en 2024 pour un agrément de 106 places.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

2024 a été globalement une année dynamique en termes de file active et de suivis des jeunes. L'année a également été traversée par un absentéisme professionnel de courte durée, significatif qui a couru du milieu à la fin de l'année, tendant les organisations sur cette période. Malgré tout et grâce au concours de tous, les projets et les formations programmées ont pu avoir lieu.

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

142 adolescents et jeunes adultes ont été accompagnés en 2024.

La collaboration entre les 3 IME et le SESSAD Eurométropole a permis une fluidité dans la poursuite des parcours des jeunes au sein des structures.

Sur le site de la Ganzau, un partenariat plus soutenu s'est tissé avec l'ESAT autour d'une démarche de connaissance réciproque des professionnels de l'IME et de l'ESAT autour de la mise en place de stages d'immersion mais aussi autour du partage d'un progiciel d'évaluation des compétences pré professionnelles et professionnelles, My Skilliz, entre les 2 structures. Depuis 2023, un groupe de jeune de l'IME de la Ganzau mange toutes les semaines, accompagné d'un éducateur à l'ESAT.

Des actions communes ont également été mises en place entre le secteur accueillant les jeunes les plus empêchés de l'IME de la Ganzau et le CAAHM en vue d'une fluidification des admissions.

3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

En 2024, des groupes de parole autour de la VIAS se sont poursuivis.

Un partenariat avec le planning familial et l'école de sage femmes a été reconduit.

L'IME a encore fait appel à EMAHOP pour la mise en place d'un travail de désensibilisation aux soins pour certains jeunes et pour l'accompagnement à certaines consultations médicales.

Le projet d'habitation aux soins s'est poursuivi au sein de l'IME.

Handident est intervenu à l'IME dans le cadre du dépistage dentaire pour une partie des jeunes.

Dans le cadre de la lutte contre le surpoids, de nombreuses actions sportives et motrices ont été proposées aux bénéficiaires en lien pour un certain nombre de structures sportives extérieures

L'appartement pédagogique d'expérimentation à l'autonomie a été investi par les équipes éducatives.

3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Un groupe de bénéficiaires s'est engagé dans un projet de mini-entreprise : ils ont créé une recette de barre céréalière vitaminée, trouvé un financement, pensé la communication et la publicité en vue d'une éventuelle commercialisation du produit.

Dans le cadre de la création d'un journal interne, les usagers ont pu développer diverses compétences notamment en matière de recherche d'informations, rédaction de support et de communication.

Par ailleurs, un partenariat avec CANOPE a permis l'expérimentation et le développement de la Webstrass (un podcast de débat filmé).

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

4.1 Pilotage et de la démarche

En 2024, la démarche de Copil qualité s'est installée en transverse et en inter-établissements au sein de l'IME-SESSAD Eurométropole. Un 1er COPIL s'est réuni en octobre. Chacun des 3 COPIL institué par année, fait l'objet d'un ordre du jour établi en lien avec le plan d'action global qualité et les échéances réglementaires obligatoires (synthèse FEI, rapport annuel des CVS...).

Le plan d'action qualité a continué à être alimenté par diverses sources (projet d'établissement, DUERP, FEI, fiches travaux...).

4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Il est à noter que MSQualité a été intégré dans le quotidien des professionnels sur la partie FEI. La recherche documentaire a démarré sur le progiciel mais demande d'être confirmée.

Les dossiers des enfants et des jeunes ont été renseignés sur la partie administrative et éducative dans le DUI SILAO. Les équipes ont été formées à l'utilisation du DUI SILAO. Chaque professionnel concerné a bénéficié de modules de formation à distance d'un volume de 7h.

4.3 Bientraitance, éthique et prévention des risques de maltraitance

La fiche harmonisée comportements problème a commencé à être déployée. Elle vise, en lien avec la famille, à s'accorder sur la mise en œuvre d'une conduite à tenir connue.

Les 3 CVS programmés se sont tenus.

Une enquête de satisfaction a été transmise à l'ensemble des familles de l'IME.

Des professionnels ont été formés à la démarche d'autodétermination, ainsi qu'à la démarche de bientraitance et de soutien à la parole de l'utilisateur et de sa famille.

Chaque jeune a un PP revu chaque année, étant précisé qu'une nouvelle trame PPA a été formalisée et sera diffusée en 2025.

En 2024, la Charte éthique a été diffusée à l'ensemble des professionnels et le Plan de Prévention des risques de Maltraitance associatif a été travaillé avec les équipes.

4.4 Gestion des risques

- Gestion des événements indésirables**

La RAQ a piloté l'accompagnement à la prise en main de MS Qualité de sorte à ce que les équipes rentrent dans la culture de la déclaration.

- Gestion des plaintes et réclamations**

En 2024, les 1ères plaintes et réclamations ont été enregistrées.

- Autres aspects de la gestion des risques**

En 2024, le Plan Bleu a été rédigé, ainsi que le PPMS.

4.5 Formalisation des documents socles de la structure

En 2024, deux nouvelles procédures ont été élaborées et diffusées:

- Gestion des comportements problèmes
- Gestion des comportements violents

Les procédures admission et PPA ont été travaillées.

4.6 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Afin d'améliorer l'accès à la compréhension des missions et des objectifs développés pour le jeune, par les familles d'origine étrangère qui ne maîtrisent pas le français, le service a fait appel au dispositif d'interprètes Migration Santé.

Une attention particulière est prêté à l'information apportée aux parents en ce qui concerne les outils de la loi 2002-2 qui leur sont détaillés et expliqués lors de rendez-vous personnalisés

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2024

Évolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2022	2023	2024
48,63	46,87	47,61

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	44,11	3,00	2,89	26,79	4,00	0,43	7,00
CDD temporaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	2,50	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,50
Contrat aidé	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	47,61	3,00	2,89	29,79	4,00	0,43	7,50

6. CONCLUSION

En 2024, la préparation à l'évaluation externe s'est engagée auprès des professionnels. Les thématiques de formation, la disponibilité et la prise de connaissance des outils et des procédures ont été renforcées. La sensibilisation à la démarche de recherche des éléments de preuve inhérente au cahier des charges de l'HAS a été amorcée.